



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 27 novembre 2015 à Aix en Provence (13)

1. Commission Structuration et Développement – Guillaume LIVONNEN

1.1 Points Licences

Progression des licences chez les féminines. L'outil de statistiques de renouvellement des licences fait apparaître des chiffres intéressants comme le taux d'abandon (57%) et après la première année de licence, 70 % abandonnent. Des travaux d'analyse sont à effectuer pour trouver des solutions au plan de développement.

1.2 Clubs non ré-affiliés

Un point a été fait sur les clubs non ré-affiliés. 108 clubs à ce jour ne sont pas encore ré-affiliés, ce qui représentait l'an dernier 3 223 licences. Quelques questions viennent à nous :

- Les petits clubs ont-ils intégrés des clubs plus importants ?
- Des clubs ne se sont-ils pas ré-affiliés ?
- Certains clubs vont-ils se ré-affiliés ?

1.3 Ré-affiliation au 1^{er} Septembre

Pour la saison 2016/2017, la ré-affiliation ne sera possible qu'à partir du 1^{er} septembre et non plus au 15 juillet. Ceci pour régler les problèmes liés à l'informatique et à la logistique ainsi qu'à celle de la tenue des statistiques. Voir avec notre prestataire s'il n'y aurait pas une autre possibilité.

1.4 Mise en place d'un routeur professionnel

La mise en place d'un routeur professionnel est indispensable car certains clubs ne reçoivent pas les mails de la fédération. Une proposition a été émise au bureau : possibilité d'utiliser le numéro de portable à défaut d'une adresse mail.

2. Commission Jeunes – Guillaume LIVONNEN

2.1 Compte-rendu de la dernière réunion CNJ

Le compte-rendu de la dernière réunion CNJ a été fourni aux membres du bureau. Une proposition est faite quant au port du grade. Il est demandé de changer dans le règlement « doit » par « peut » porter le grade sur la tenue.

Approuvé à la majorité.

2.2 Point stage Jeunes Officiels

Très bon stage, le lieu était parfait même s'il était un peu éloigné. Très bon accueil, le coût est un peu supérieur par rapport aux années précédentes, ceci étant dû aux navettes mises en place pour le transport des jeunes. Il est proposé également que les lieux de stage varient autant que possible.

2.3 Point sur les championnats de France Jeunes à l'Île de la Réunion

Il est convenu que la fédération prenne en charge 400 € (soit environ 50% du prix des billets). Il restera à payer par tireur, après prise en charge fédérale, 454 € (hors option annulation assurance). Le fait que la fédération prenne en charge les réservations des billets facilite et simplifie les organisations des clubs pour ce déplacement exceptionnel. Il ne reste qu'à prévoir le complément et s'inscrire auprès de la fédération. Pas de recherche personnelle à effectuer. Il est rappelé qu'il n'y a pas de prise en charge fédérale pour les accompagnateurs. 30 places sont néanmoins réservées à 914 €. Une réflexion est menée sur des points de départ différents afin de limiter les déplacements (Paris, Sud-Est, Sud-Ouest). Le bagage est limité à 23 kilos par personne. Pour les frais de transport du lieu d'habitation à l'aéroport, il est rappelé que les officiels seront pris en charge sur le tarif d'un billet SNCF 2^{ème} classe. Pas de prise en charge pour les tireurs. A noter également que la convocation pour les officiels se fera conjointement avec la CNA et la CNJ. L'hébergement comme tous les ans, n'est pas pris en charge mais une logistique devrait être assurée. Un document est en cours de réalisation et sera envoyé à tous les clubs. Le responsable de la CNA précise que les officiels seront sélectionnés en fonction de leurs participations aux championnats de France « jeunes » des années précédentes.

Relevé de décisions :

Championnat de France jeunes, minimes et cadets à l'Île de la Réunion : pas de vacation pour les officiels.

Approuvé à l'unanimité

Port du grade dans les compétitions jeunes : remplacer « doit » par « peut ».

Approuvé à la majorité, 2 voix contre.

3. Commission Nationale d'Arbitrage – Rodolphe REDON

3.1 Compte-rendu de la dernière réunion CNA/RSA et CNA

Le CR de la réunion de la CNA des 19 et 20 septembre 2015 à Marseille a été remis aux membres du comité directeur.

Rodolphe regrette que beaucoup de RSA ne soient pas venus. Il est de la responsabilité des DO Secteur d'évaluer les officiels dans les compétitions secteur. Il précise qu'une réunion va être mise en place entre la direction technique nationale et la CNA. La liste des officiels sera mise à jour et disponible sur le site de la fédération.

4. Commission Finances – Nicolas METAY

4.1 Etat financier – octobre 2015

Les finances à ce jour sont saines. Recette licences = +18%.

A noter un léger dépassement du budget de la Commission Nationale d'Arbitrage mais avec un reste à réaliser positif. Le DTN fait remarquer que l'éclatement des organisations des 10 finales Monde génère des frais supplémentaires dans les déplacements de l'Équipe de France. Concernant la Commission des jeunes, les 2 stages d'été sont équilibrés financièrement. Pour le stage de Camaret, le bilan n'est pas finalisé mais pas de crainte quant aux déplacements.

CNA : tout est ok

Manifestations officielles :

Dépassement de 7.800 € pour le championnat du Monde jeunes.

Elite A : gain d'environ 7.600 €, par rapport au budget prévisionnel.

De façon globale, tous les budgets sont sains, avec une très bonne maîtrise.

5. Direction Technique Nationale – Thierry MARDARGENT

5.1 Savate aménagée

La Commission Nationale Handicap et la Direction Technique Nationale ont réalisé un document ludique pour présenter les différents types de handicap. Ce document va être diffusé largement et gratuitement. Il est téléchargeable sur le site de la fédération, avec un clip et un jeu concours.

5.2 Service civique

La fédération va s'engager dans la démarche. Elle va demander un agrément collectif. Cet agrément va permettre aux clubs, départements et ligues de pouvoir accueillir un service civique et leur simplifier la démarche administrative. Une information sur le dispositif va être envoyée à l'ensemble de nos structures pour recenser les souhaits. A ce jour, 4 structures bénéficient d'un service civique.

5.3 Equipement

La Direction Technique Nationale est dans une phase de réalisation d'un document pour soutenir les clubs pour l'aménagement d'un équipement dédié à la Savate ou mutualisé avec un autre sport.

5.4 Résultats Monde Combat et Europe Assaut

Résultats des championnats du Monde et d'Europe, bilan positif à ce jour.

5.5 Liste des sportifs de haut niveau

Présentation de la nouvelle liste de haut niveau : 98 athlètes sur les listes Elite, Senior, Jeune. 27 athlètes sur la liste espoir. 1 athlète en reconversion. Rodolphe Redon, responsable de la CNA demande que les 4 officiels de haut niveau apparaissent aussi.

Thierry MARDARGENT attire l'attention sur les modifications à venir qui risquent de réduire de façon importante les listes.

5.6 CO 2016 et Appel à projet

CO 2016 : le travail a été réalisé pour préparer la réunion institutionnelle prévue le 3 décembre 2015 au Ministère. A ce jour les indicateurs sont positifs mais nous n'avons pas officiellement d'annonce sur le budget qui sera alloué.

Appel à projet : URBAN SAVATE TOUR : le ministère nous a attribué la somme de 50.000 €, la Fédération doit compléter cette somme sur une base 15.000 €. Cette somme sera provisionnée car l'action sera réalisée sur deux exercices financiers. Des bilans intermédiaires seront présentés au ministère.

Approuvé à l'unanimité

5.7 Séminaire de la Mixité

Le 14 novembre 2015, nous avons réalisé un premier séminaire sur le thème de la Mixité. Les personnes présentes ont apprécié les échanges. Les événements du 13 novembre ont perturbé cette organisation.

5.8 Divers :

Validation de la nomination de Sébastien PILOT en tant que Délégué Technique Départemental de l'Isère.

Le ministère a souhaité que chaque fédération réalise un ensemble d'actions pour valoriser les valeurs citoyennes. Il a été demandé de réaliser un plan citoyen, il sera présenté lors d'un prochain comité directeur.

6. 1^{ères} Assises de la Savate – Guillaume LIVONNEN

6.1 Points sur les invités et participants aux Ateliers

Marie-George BUFFET ne pourra pas être présente pour des problèmes personnels. Quelques désistements « habituels » ont été enregistrés. Plus d'une centaine de personnes est normalement attendue.

7. Tableau récapitulatif des réunions statutaires – Joël DHUMEZ

Le tableau a été fourni aux membres du Comité Directeur.

8. Point sur la réunion CNCCB – Joël DHUMEZ, Gilles LE DUIGOU

Au 31 octobre 2015, le budget réalisé est de 26.344 € sur un budget de 20.000 €. Si nous considérons les frais annexes en cours, nous arrivons sensiblement à 28.000 €. Les 8.000 € de dépassement seront crédités au CNCCB et seront remboursés sur les 4 prochains exercices.

La réunion a eu lieu avec la participation du Président Joël DHUMEZ, de Bertrand DUBREUIL, de Thierry MARDARGENT, DTN et de Gilles LE DUIGOU. Le but est de mettre en place un projet élaboré par le CNCCB, avec le souhait de travailler en étroite collaboration avec la direction technique nationale fédérale.

M. DUBREUIL a annoncé qu'il se retirera des instances politiques, au prochain mandat, pour se consacrer davantage à la pratique.

Tous les membres du Comité Directeur s'accordent sur le fait qu'il faille développer la Canne. Un rappel sera fait par mail fédéral pour obtenir le calendrier des compétitions et le cahier des charges qui restent à fournir.

9. Date AG Ordinaire et Date AG Elective – Joël DHUMEZ

Le Président annonce que les assemblées générales, ordinaire et électorale, auront lieu le 25 septembre 2016 à Paris.

10. Commission Handicap – Jean Pascal SANTORO

10.1 Projet Journée Savate Partagée

2 réunions ont eu lieu. Les thèmes abordés : l'accessibilité dans les clubs et la formation, l'arbitrage. Cette Commission travaille en transversalité avec les autres commissions.

Relevé de décisions :

Proposition de réaliser une journée de savate partagée le 18 juin 2016 à Grenoble afin de réunir différents acteurs et de créer des ateliers.

Approuvé à l'unanimité

11. Point sur la participation à la 55^{ème} session des Jeunes organisée par l'Académie Internationale Olympique – Marlène CIESLIK

Marlène CIESLIK a effectué une restitution (power point et explications) de son séjour, à Olympie. Cette restitution démontre l'intérêt porté par les participants à l'activité savate.

12. Magazine SportMag – Pascal RIOCHE – Thierry MARDARGENT

Le Directeur de la publication et Gérant de SportMag est venu présenter et faire une description du magazine. Ce magazine est tiré à 20 000 exemplaires papier et s'obtient également par abonnement. Il est proposé à un tarif préférentiel pour les licenciés : exemple : un club qui s'abonne, tous ses licenciés peuvent bénéficier d'une gratuité pour les éditions numériques. 20 pages sur la Savate boxe française sont réalisables. Une information nationale sur la savate boxe française est proposée 3 fois dans l'année en plus de la communication interne fédérale. Le Président Joël DHUMEZ propose que la fédération offre l'abonnement aux Ligues, aux Comité Départementaux, aux membres du Comité Directeur, soit environ 100 abonnements. Si l'accord est trouvé, un démarrage en janvier 2016 est possible.

Relevé de décisions :

Approuvé à la majorité, une abstention

13. Questions diverses

13.1 Ligue Poitou Charentes – Alain SZENICER

Alain SZENICER demande que la Ligue d'Aquitaine prévoit une ligne budgétaire pour financer les stages et formations.

13.2 Création du CD 32 – Alain SZENICER

Les statuts du CD32 sont réglementaires.

Relevé de décisions :

Statuts approuvés à l'unanimité

Alain SZENICER propose d'intégrer à l'article 13 du règlement intérieur au point 13-2 : neutralité religieuse. Les membres du Comité directeur demandent à reporter ce point en juin 2016.

13.3 Point sur la formation – Dominique GOUJAUD

Beaucoup de terminologie anglaise. Une réunion de travail est à programmer afin de trouver des termes français en remplacement de certains anglicismes constatés dans nos textes et règlements. Le compte-rendu de la réunion de la Commission Nationale de formation a été remis aux membres du Comité Directeur.

Une discussion importante a eu lieu sur une fiche d'inscription adaptée pour une formation qualifiante (exemple : gant jaune pré-requis pour passer un monitorat). Un travail est donc nécessaire afin de permettre à une personne avec handicap de pouvoir prétendre à ce type de formation sans pouvoir passer le gant jaune. Un groupe de travail va se mettre en place avec les commissions statuts et règlements, handicap, formation, DTN.

13.4 Ordonnance « Tout silence vaut acceptation sous deux mois »

Le principe de droit commun (silence vaut refus) est inversé.

La loi du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens a inversé le sens du silence gardé par l'administration sur une demande : si l'administration n'a pas refusé la demande, celle-ci est tacitement acceptée au bout de deux mois. La réforme, qui est entrée en vigueur pour les demandes déposées à compter du 12 novembre 2014, ne signifie pas que les décisions concernées feront automatiquement l'objet d'une autorisation. L'administration garde la possibilité, après l'instruction, de refuser une demande si les conditions légales et réglementaires ne sont pas réunies : le régime « silence vaut acceptation » n'a pas pour objet ou pour effet de transformer des régimes d'autorisation en déclaration.